



Éclairage public

Les communes de Laives, Lalheue, La Chapelle de Bragny, Etrigny ont fait le choix d'éteindre l'éclairage public à partir de 23 h. S'il y a quelques années, l'économie n'était pas assurée en raison du type d'ampoules utilisées, aujourd'hui il apparaît que nous pouvons réaliser une économie allant jusqu'à 50 %. Par ailleurs, les villages ne se plaignent pas particulièrement d'une recrudescence de vols ou d'insécurité.

Concernant l'éclairage public la nuit, êtes-vous favorable à une coupure ?

- Oui Non Selon les quartiers

Opérez-vous pour une coupure :

- 23 h—5 h 24h-6h Maintenir l'éclairage au centre bourg
 Choisir l'éclairage par quartier.

Entretien espaces verts / fleurissement

La commune s'est engagée depuis 2014 dans une politique du zéro-phyto. Si l'interdiction de ces produits n'est effective que depuis janvier 2017 pour les collectivités, nous avons devancé la loi en ne les utilisant que dans le cimetière (espace qui n'est toujours pas concerné par l'interdiction). La conséquence en est que beaucoup de mauvaises herbes poussent maintenant sur les trottoirs, les bas côtés, le long des maisons. La solution est nous le savons bien l'huile de coude mais nos cantonniers n'arriveront jamais seuls à bout de cette tâche car notre commune a la particularité d'être vaste et étalée. La commune s'est engagée depuis le mois de juin dans un plan de désherbage qui permettra de faire le point sur tous les espaces à entretenir, d'acheter du matériel adéquat et de proposer des plantations faciles à entretenir. Mais le chemin est encore long à parcourir et des questions se posent :

- Accepteriez-vous de désherber manuellement le long de votre maison ?
 Oui Non Vous le faites déjà.
- Peut-on envisager le long de votre propriété de planter des graines de fleurs qui empêcheront la pousse de mauvaises herbes ?
 Oui Non
- Seriez-vous favorables à l'interdiction de ces produits également dans le cimetière, quitte à revoir la physionomie de cet espace ?
 Oui Non
- Souhaitez-vous participer à la commission fleurissement pour embellir la commune ?
 Non Oui (je laisse mes coordonnées)



Les aménagements futurs

Le travail du conseil va se concentrer dorénavant sur les aménagements du terrain de sport, des espaces de jeux, du centre bourg, des entrées de village et des chemins reliant chaque hameau. Vos avis et vos remarques seront primordiaux sur ces différents sujets.

- Quelques aménagements sont déjà en cours pour le terrain de sport : devons-nous accentuer nos efforts sur cette partie du village ? Oui Non
- Un espace de jeux est envisagé à Sully autour de la chapelle : êtes vous favorable à cette installation ?
 Oui Non
- Concernant le centre bourg (aménagement de places de stationnement, trottoirs), les entrées de village et les chemins reliant les hameaux, classez-les par ordre de priorité selon vous en les numérotant de 1 à 4 :
 Centre bourg Entrées de village Chemins piétonniers Monuments aux morts
- Souhaiteriez-vous participer à la réflexion sur ces aménagements ?
 Oui Non
- Si oui, lesquels en particulier ?
- Pouvez-vous dans ce cas nous laisser vos coordonnées (une adresse mail éventuellement) afin que nous puissions vous contacter pour les séances de travail.
- Nous travaillerons également sur la numérotation des rues : souhaitez-vous participez à la commission qui suivra ce projet ? Non Oui (je laisse mes coordonnées)



Bulletin édité par la commune de Nanton

N° 71

Novembre 2017

Tel.: 03 85 92 23 29

Fax.: 03 85 92 27 76

E-mail: mairie-nanton@wanadoo.fr

Directeur de la publication:
Veronique Dauby
Rédaction et administration:
Pascale Depoil, Aurélie Chevallier,
Nathalie Benas, Perrine Marchandiau
Photo: mairie - Imprimé par nos soins



Ouverture du secrétariat de Mairie
Mardi: de 9h30 à 12h00 - Jeudi: de 9h30 à 12h00 - Vendredi: de 16h00 à 17h30
Permanence du Maire, des adjoints et des conseillers: Samedi de 10h00 à 12h00

Edito du Maire

La fin de l'année arrive à grands pas et vous découvrirez en deuxième page les animations proposées par certaines associations, le CCAS ou la commune pour les quelques semaines qui nous séparent de Noël. Nous avons souhaité également recueillir votre avis sur un certain nombre de sujets qui concernent la commune à travers une enquête (pages 3 et 4). Ceci vous permettra de découvrir les dossiers qui nous occupent et les questions qu'ils posent. En donnant votre avis, vous nous permettrez d'avancer et si des habitants veulent nous rejoindre pour travailler sur certains aménagements, ils sont les bienvenus. Nous pourrions selon vos réponses organiser des réunions afin de discuter notamment des futurs aménagements prévus.

Vous remarquerez qu'à plusieurs reprises dans le questionnaire, nous faisons référence à la communauté de communes. En effet celle-ci a vocation à reprendre de plus en plus de compétences et il n'est pas toujours évident de savoir ce qu'il nous appartient encore de faire. Ces derniers temps, au lieu de 7 compétences la communauté de communes a souhaité en reprendre 9 pour ne pas perdre de dotation comme le lui impose la loi NOTRE. En 2020, il est question de transférer la compétence scolaire et l'assainissement. A l'heure actuelle, les syndicats des eaux seraient obligés de se regrouper. Cela pose beaucoup de questions quant au devenir de nos petites communes et au pouvoir de décision qu'il leur restera. On est déjà si peu nombreux à s'opposer à certaines décisions qui nous paraissent parfois trop risquées financièrement comme le rachat pour 1 800 000 € des terrains de la « zone d'activité » de Sennecey le grand. Votre conseil municipal s'est prononcé contre comme vous pourrez le lire sur le compte-rendu (affiché ou disponible sur le site de la commune).

Véronique Dauby

Arrivée d'un défibrillateur sur la commune



Le défibrillateur a été installée au bourg de Nanton dans le petit local qui jouxte le bâtiment de la poste. Il est en accès libre pour permettre à toute personne de l'utiliser en cas de besoin. Nous réfléchissons à l'organisation de formation pour l'utilisation de cet appareil. Si vous êtes intéressés par cette formation, venez vous inscrire en mairie.

Consultez le site internet de la commune de Nanton

<http://www.nanton.jimdo.com>

Démarches administratives

Listes électorales

Nouveaux habitants, vous avez jusqu'au samedi 30 décembre pour vous inscrire sur la liste électorale.

Repas des anciens

Le traditionnel repas des anciens a eu lieu le **Samedi 11 Novembre au Foyer Rural après la cérémonie de commémoration.**

Le vice-Président de l'Amicale des Nantonnais Marc Barbier secondé par son épouse Rénate, nous a concocté un menu, composé de saumon mariné « maison », poulet fermier rôti et d'un clafouti poire et fruit rouge. Un moment d'échange particulièrement apprécié par nos anciens et par les membres du CCAS.



Soutien à une famille Albanaise

Depuis le mois de septembre, une famille albanaise de deux adultes (Emri et Arta) et 4 enfants (Aïda, Ola, Nissa et Ismaël) est recueillie sur la commune de Mancey qui leur prête le logement communal. Avec les maires de la chapelle de Bragny, d'Etrigny et de Lalheue, il nous semble normal de ne pas laisser la commune de Mancey assumer seule les frais de chauffage, d'électricité...etc..

Toute personne voulant venir en aide à cette famille peut donc faire un don au CCAS de la commune de Mancey qui leur renverra un reçu. Vous pouvez déposer ce don dans la boîte aux lettres de la mairie de Nanton et nous nous chargerons de transmettre. Ainsi nous pourrions subvenir aux besoins de cette famille tant au niveau logement qu'au niveau nourriture ou vêtement.

Merci pour eux

Il reste des familles qui logent sous des tentes sur le parking Monnier à Mâcon, alors si vous connaissez des logements qui peuvent être prêtés, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Information associations

Amicale des Nantonnais

Samedi 25 Novembre : Soirée Noix & Beaujolais
Foyer Rural à 19h30, sur inscription renseignez-vous auprès des sections.

Amicale des Vinchollais

Vendredi 8 Décembre :
Traditionnel vin chaud à 18h sur
la Place de Vincelles



Mercredi 13 Décembre : Concours de belotte à partir de
13h30 au Foyer Rural

Samedi 23 Décembre : visite du Père-Noël à Vincelles à
partir de 15h30 sur la place

Samedi 20 janvier 2018 : Assemblée générale à 19h au
Foyer Rural

Allant Vers

Le Marché Court-Circuit : de 16h30 à 18h30 (horaires d'hiver), tous les derniers vendredis de chaque mois au Bourg de Nanton :

Vendredi 24 novembre, vendredi 22 décembre, vendredi 26 janvier

Boulangerie Baie D'Ancein

Mardi et vendredi au lavoir du Bourg à Nanton de 17h à 19h, vente de pain à l'ancienne, cuit au feu de bois, avec de la farine bio, sel de Guérande et eau filtrée.

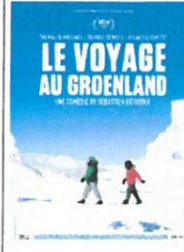
État Civil

Décès

Mme Ariane MOUCHEZ née WASSERMANN, décédée le 3 Octobre 2017, Corlay
Mr André DESCOMBES, décédé le 2 Octobre 2017, Sully

Ciné Village

Organisé par l'Amicale des Nantonnais



10-11 décembre à 20h30

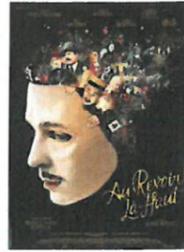
Le voyage au Groenland

6-7 janvier à 20h30

Au revoir là-haut

Samedi 10 Février

Nuit du cinéma sur le thème de l'humour, à partir de 18h00.



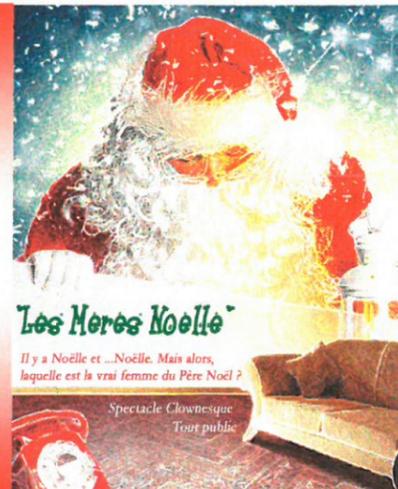
Marché de Noël

Samedi 2 et Dimanche 3 Décembre 2017
10h à 18h au Foyer Rural

Pour vos fêtes de fin d'année, à découvrir artisanat et produits de bouche
Bijoux, décoration, scrap-booking, couture, bouillottes, sculpture, poterie, céramiste, peintre, bière, fromage, jus de pomme, miel, escargot, volaille, viande bovine, huile, vin...

Buvette et vente de gâteaux par le Chemin de École
Avec la participation de la Mairie de Nanton.

Foyer rural
17 décembre à 15 h
Spectacle de Noël :
« Les mères Noëlle »
offert aux habitants de Nanton par le CCAS pour les petits et les grands suivi d'un goûter.
Une création ROULOTTES EN CHANTIER



Retrouvons la nature en ville

La commune de Nanton s'engage à entretenir les espaces publics sans pesticides pour respecter la biodiversité, notre santé et celle des employés municipaux

De nombreuses plantes refont leur apparition au coin de vos rues et ont bien souvent des vertus méconnues !

Votre commune vous propose de les (re)découvrir au travers d'une exposition réalisée par le CPJE Pays de Bourgogne :

Sauvages des Rues
Belles et rebelles



ENQUETE PUBLIQUE 2017 page 1

Nous vous avons proposé un questionnaire en début de mandat et vous aviez été nombreux à nous répondre. Nous nous étions promis d'en refaire un, à peu près à mi-mandat : le voici. Nous espérons avoir à nouveau de nombreux retours et nous vous invitons également à venir participer à nos séances de travail dans la mesure de vos possibilités et selon vos centres d'intérêt. En donnant vos coordonnées, vous pourrez être contacté et nous pourrions ainsi tenir compte de votre avis. Afin d'avoir le temps de faire le point sur vos réponses, nous vous remercions de nous rendre ce questionnaire dans la boîte aux lettres de la mairie **avant le samedi 16 décembre.**

Les services proposés par la commune

La poste : depuis 2014, nous nous sommes battus pour garder notre poste car on nous proposait l'Agence Postale Communale ou la réduction d'horaires. Nous avons refusé l'APC mais nous n'avons pu éviter la réduction d'horaires ; nous avons demandé la mise en place d'un facteur guichetier. Depuis septembre, nous avons donc toujours le même facteur mais le guichet est ouvert tous les après-midi de la semaine.

• Cette organisation vous convient-elle davantage ?

Oui Non

La mairie : ouverte au public le mardi et jeudi matin ainsi que le vendredi après-midi de 16 h à 17h30 :

• ces horaires vous conviennent-ils ?

Oui Non

Les élus vous proposent en plus une **permanence** le samedi matin de 10 h à 12 h :

• Cette permanence vous semble-t-elle utile ?

Oui Non

Café-épicerie : en tant que propriétaire, la commune essaie de proposer des produits locaux dans le commerce :

• Utilisez-vous ce service ?

Oui Je ne le connaissais pas L'offre n'est pas suffisante

Petite enfance / Ecoles

Parmi les projets de la commune en accord avec le SIVOS, nous envisageons des travaux dans notre école afin d'installer définitivement une quatrième classe sur Nanton et que la totalité du primaire puisse se dérouler sur notre commune. Ces travaux pourraient s'élever jusqu'à 500 000 €.

• Cette réorganisation des classes vous semble-t-elle intéressante ?

Oui Non

Nous avons des nourrices sur notre commune et même une MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) depuis peu. Depuis longtemps les élus du secteur demandent une micro-crèche (pas forcément sur Nanton mais par exemple sur la Chapelle de Bragny) mais la communauté de communes proposait de l'installer sur Cormatin.

• Un micro-crèche vous semble-t-elle nécessaire sur notre secteur ?

Oui Non

Voirie / Chemins



La commune investit environ 20 000 € dans la voirie communale chaque année et si nous manquons une année à nos engagements nous investissons le double l'année d'après. Le nombre de kilomètres de voirie communale s'élève à 20 km ; quant à nos chemins, nous avons jusqu'à 70 km à entretenir.

Bien conscients que nous n'arrivons pas à satisfaire tout le monde, nous essayons néanmoins d'être à l'écoute des problèmes que vous nous soumettez. Certaines communautés de communes ont pris cette compétence.

• Pensez-vous que nous devrions investir davantage dans la voirie chaque année ?

Oui Non

• Pensez-vous que nous devrions transférer cette compétence à la communauté de communes ?

Oui Non

• Pensez-vous que les chemins sont entretenus à intervalles suffisamment réguliers ?

Oui Non

